

ASSEMBLÉE NATIONALE20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2836

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 50 :

« L'organisme mentionné au premier alinéa de l'article L. 133-5-10 peut suspendre la possibilité d'utiliser le dispositif pour le particulier... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.